Caughnawaga, 20 juillet 1917

Cher Monsieur Scott,

Comme le référendum de lundi passé paraît plutôt défavorable à la construction du couvent, j'ai pensé que, en l'absence de la Soeur Supérieure, il me serait permis de porter à votre connaissance une proposition qui pourrait vous être utile dans les circonstances présentes.

La maison où sont maintenant les Soeurs est malsaine et, surtout, il y a tant de tapage dans les environs, surtout la nuit, que les Soeurs ne peuvent reposer. En attendant que les esprits soient un peu calmés et que viennent des temps meilleurs, je viens vous proposer de mettre les Soeurs dans la maison de M. Frank E. Jacobs, al. Kiawentonte. Cette maison se trouve sur le bord de la rivière, elle est aussi grande que celle qu'occupent les Soeurs actuellement, elle a un jardin sur le bord du fleuve, l'eau est dans la maison, les environs sont tranquilles, le loyer serait le même prix que celle où sont actuellement les Soeurs. Je sais que les Soeurs ont déjà

Indian Affairs. (RG 10, Volume 3179, File 449,628-2)

PUBLIC ARCHIVES
ARCHIVES PUBLIQUES
CANADA